



ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITE ACTIVE
du Pas de Calais - Siège Social : 3 & 4 Tour Fabre - B.P 115 - 62302 LENS CEDEX

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
La Maison d'Accueil E. Schaffner

Rue Dusouich - 62300 LENS
☎ Educatif 03.21.78.60.19 - ☎ Administratif 03.21.67.39.93
Fax 03.21.78.00.73 – Courriel : ainsa.chrs@wanadoo.fr

CE CONTRAT DE SEJOUR FAIT L'OBJET D'UNE MISE A JOUR TOUS
LES TROIS ANS OU EN CAS DE BESOIN.

APPROUVE PAR LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 04/11/2008
VALIDE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION
DU 10/12/2008

AVENANT N°

AU CONTRAT DE SEJOUR

LE PRESENT CONTRAT EST CONCLU ENTRE :

D'une part,

Madame Anne Marie VANCAUWELAERT, Présidente de l'Association APSA dont le siège social est
situé au 3 et 4 Tour Fabre BP 115, 62300 LENS, représenté par Monsieur Marc DEMANZE, Directeur
du C.H.R.S. La Maison d'Accueil Schaffner, ci-après dénommé « l'établissement »

Et d'autre part,

Monsieur _____ né le ____/____/____ à _____

Ci-après dénommé « l'utilisateur »

MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 : DUREE DE SEJOUR

Pour atteindre les objectifs définis dans le projet personnalisé renégocié le/...../....., la prise en
charge au C.H.R.S. La Maison d'Accueil Schaffner se prolongera jusqu'au/...../..... (maximum
réglementaire ; 6 mois).

Fait à Lens, le/...../20.....

L'Usager *
(porter la mention « Lu et Approuvé »)

Le Coordinateur
de Projet

Le Directeur
(ou son représentant mandaté)

* Si l'utilisateur bénéficie d'une mesure de protection prévue par la loi, les signataires du présent contrat attestent qu'il a bien participé
à l'élaboration du présent contrat et qu'il a pu donner son consentement dans le respect de ses potentialités.